

Pour certaines convocations, la saisie des présences par les intervenants est choisie comme mode d'émargement. En tant qu'intervenant, vous prenez en charge cet émargement dématérialisé. Ce type d'émargement est mis en œuvre en deux étapes :

1. Pour chaque demi-journée, l'intervenant saisit les présences des stagiaires et des intervenants.
2. Une fois le délai de signalement des absences terminé, l'intervenant valide les émargements.

AVANT LA FORMATION

Vous recevez un mél "Documents à télécharger".

1

Documents et absences

Rappel : vous devez saisir les présences des stagiaires et intervenants. Si vous êtes absent lors de tout ou partie de cette formation, vous devez le signaler en ligne (voir plus bas).

PENDANT LA FORMATION

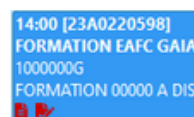
Cliquez sur le lien du mél 1

ou

Rendez-vous sur votre espace intervenant dans SOFIA-FMO, sélectionnez la formation concernée et cliquez sur "Gérer tous les émargements".

2

<https://portail.ac-limoges.fr/sofia-fmo-acad/>



Pour chaque demi-journée, cochez les noms des personnes présentes, intervenants et stagiaires, et n'oubliez pas d'enregistrer.

3

vendredi 09/02/2024	
après-midi	
DUPONT PAUL 08700001	Pas d'émargement <input checked="" type="checkbox"/> émarger
MARTIN LISE 08700595	Pas d'émargement <input type="checkbox"/> émarger



Il vous appartient de réaliser cet émargement matin et après-midi. Il conditionne la prise en charge du remboursement des frais de déplacement des stagiaires et des intervenants, pour ceux y ayant droit. **Sans l'émargement attestant du service fait, il est impossible de rembourser les frais des stagiaires et des intervenants.** Cette action doit être réalisée dans un délai ne dépassant pas 24h après la fin de la formation !

APRES LA FORMATION

24h après la fin de la formation, vous recevez un mél "Emargements à valider". Cliquez sur le lien ou rendez vous dans votre espace intervenant (voir 2)

4

Valider les émargements

Vous devez valider les émargements dans l'application académique Sofia-FMO.



après-midi	
DUPONT PAUL 08700	Pas d'absence signalée Pas d'émargement
MARTIN LISE 08700	Absence signalée Pas d'émargement

Valider les émargements Annuler



Après la validation, il n'est plus possible de modifier les émargements.

5

Validez l'émargement en cliquant sur le bouton qui est apparu après le délai de 24h.